

LUZINAY |

# Le maire annonce sa candidature en 2020

Parce que la mi-mandat est un moment charnière pour une équipe municipale, Christophe Charles, le maire, qui a annoncé sa volonté de briguer un second mandat en 2020, a détaillé son bilan, lundi à la salle des Arcades, pendant deux heures (lire notre édition d'hier).

Soixante personnes ont participé à cette réunion publique suivie d'un débat. Les élus ont évoqué l'urbanisme ou encore la création de quatre conseils d'habitants, « chose rare dans un village », dixit Christophe Charles.



Soixante personnes ont assisté à la réunion publique de bilan de mi-mandat orchestrée par le maire, Christophe Charles, qui a annoncé qu'il briguerait un second mandat lors des prochaines élections municipales.

## « Stagnation des taux d'imposition »

Par ailleurs, le cadre de vie dans la commune a été présenté par André Chapat, premier adjoint, à travers la restructuration de la place de la mairie. Valérie Judic, deuxième

me adjoint, a parlé des finances, avec « la stagnation des taux d'imposition communaux des taxes foncière et d'habitation », tandis que Dominique Dehaene, adjoint à la sécurité, à la vie associative, à la culture – « La boîte à

lire est un succès » – et aux sports a fait le point sur la sécurité. Seize caméras sont opérationnelles depuis septembre.

Luzinay, c'est aussi 45 associations. Sylviane Plat, adjointe aux affaires sociales, a

surtout souligné le dynamisme du CCAS, « le meilleur du Nord-Isère », avant de se féliciter de l'arrêt des nouvelles activités périscolaires et le retour à la semaine de quatre jours pour les enfants.

Enfin, Richard Hacquard,

conseiller, a évoqué l'avancement du travail des ateliers. À la fin de la séance, des questions ont donc été soulevées, notamment sur un certain nombre d'axes routiers jugés dangereux.

François LE FUR